

3.8 Financement des PME

D'après les données du **Service central des risques**, les encours de crédits mobilisés accordés aux PME atteignent 559,3 milliards d'euros à la fin décembre 2022, soit une hausse de 5,4 % sur un an ► **figure 1**. Ils représentent 42 % du total des encours mobilisés. Les encours augmentent fortement sur la période pour les autres catégories d'entreprises : +6,7 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et +17,4 % pour les grandes entreprises (GE). La crise sanitaire a provoqué en 2020 un fort besoin en trésorerie, auquel a répondu le dispositif de prêts garantis par l'État (PGE). La vigueur de la reprise en 2021 et la progression forte de l'activité des entreprises en 2022, en dépit du déclenchement de la guerre en Ukraine, alimentent une demande élevée de crédits de la part des PME, ETI et les GE, essentiellement tirée par sa composante investissements.

Certaines **sociétés civiles immobilières (SCI)** et entreprises n'ont pas pu être classées en fonction des critères LME. Les encours de crédits mobilisés qui leur sont accordés représentent 200,7 milliards d'euros fin décembre 2022 (15 % du total) et augmentent de 8,7 % sur l'année.

L'ensemble des activités immobilières représente plus du quart de l'encours de crédit mobilisé par les PME (149,6 milliards d'euros) ► **figure 2**. Viennent ensuite le commerce et la réparation automobile (81,9 milliards), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (59,6 milliards), l'industrie (57,6 milliards) et le soutien aux entreprises (50,6 milliards). Les autres secteurs (construction, hébergement-restauration, enseignement, santé humaine, action sociale et autres services...) portent chacun entre 33 et 43 milliards d'euros d'encours, hormis le transport (15,9 milliards) et l'information-communication (11 milliards).

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME font appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit pouvant être utilisées au cours de l'année. En 2022, en moyenne 33 % des PME déclarent chaque trimestre avoir formulé une demande de lignes de crédit. Hors tirage sur ces lignes de crédit préalablement accordées, les PME peuvent par ailleurs demander des crédits de trésorerie et

d'investissement. Depuis 2021, la demande de crédit de trésorerie retrouve un niveau similaire à celui d'avant la crise sanitaire : en moyenne chaque trimestre, 5 % des PME demandent ce type de financement en 2022 (6 % en 2021). Dans le même temps, les PME peuvent demander chaque trimestre des crédits d'investissements, 20 % sont satisfaites à 75 % ou plus au quatrième trimestre 2022 (comme en 2021) ► **figure 3**. De façon structurelle, l'accès au crédit se situe à un niveau élevé : 96 % des PME obtiennent entre 75 % et 100 % des crédits d'investissement demandés (comme en 2021), et 84 % des PME obtiennent entre 75 % et 100 % des crédits de trésorerie demandés, contre 87 % en 2021. L'autocensure paraît marginale : en moyenne 1 % seulement des PME indiquent ne pas demander de crédit de trésorerie ou d'investissement par crainte d'un refus du banquier.

En 2022, le renchérissement des prix de l'énergie avec la reprise en sortie de pandémie, renforcé par un choc d'offre consécutif de l'invasion de l'Ukraine, a conduit à une accélération de l'inflation, d'une ampleur inédite depuis plusieurs décennies. Pour y faire face, l'Eurosystème – dont la Banque de France fait partie – a normalisé la politique monétaire en interrompant ses programmes d'achats de titres et en relevant ses taux d'intérêt. Ainsi, les taux d'intérêt des crédits aux PME (hors microentreprises) ont fortement augmenté en quelques mois et sont passés de 1,3 % en décembre 2021 à 3,2 % en décembre 2022 ► **figure 4**. Les taux appliqués aux grandes entreprises – présentant généralement des niveaux de risque plus faibles – s'élèvent à 2,2 % en décembre 2022.

La « **cotation Banque de France** » permet de ventiler le total des encours mobilisés par **classe de risque**. Cette cotation est une appréciation sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La part de l'encours des crédits mobilisés par les PME qui bénéficient des meilleures cotes (ensemble des cotes 1+ et 4+ dans la nouvelle échelle de cotation) augmente de 4 points et passe de 50,6 % en 2021 à 54,9 % en 2022, en lien avec la bonne résilience des entreprises françaises en 2022 ► **figure 5**. ●

► Définitions

Service central des risques de la Banque de France, société civile immobilière (SCI), cotation de la Banque de France, classes de risque : voir *Glossaire*.

► 1. Encours de crédits aux entreprises résidentes en 2022

encours en milliards d'euros, évolution en %

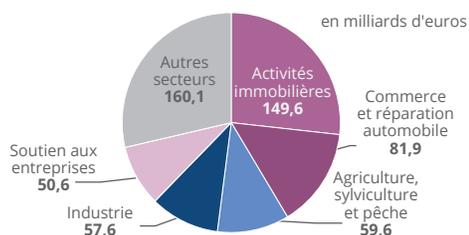
Catégorie d'entreprises	Nombre d'entreprises	Crédits mobilisés		Crédits mobilisés et mobilisables	
		Encours	Évolution en % déc. 2022/déc. 2021	Encours	Évolution en % déc. 2022/déc. 2021
PME	1 277 813	559,3	5,4	628,8	5,8
Entreprises de taille intermédiaire	7 878	360,7	6,7	464,2	6,8
Grandes entreprises	331	206,2	17,4	383,5	11,0
Ensemble hors divers SCI¹	1 286 022	1 126,2	7,9	1 476,5	7,4
Divers SCI ¹	650 742	200,7	8,7	214,5	9,2
Ensemble	1 936 764	1 327,0	8,0	1 691,0	7,7

¹ SCI : sociétés civiles immobilières et entreprises non catégorisées en fonction des critères LME.

Champ : France, y compris entrepreneurs individuels. Entreprises ayant contracté un crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissement de crédit français.

Source : Banque de France.

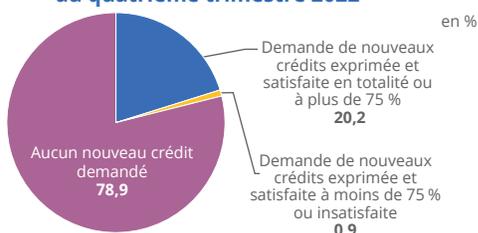
► 2. Crédits mobilisés par les PME en 2022 par secteur



Champ : France, PME ayant un encours total de crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissement de crédit, hors SCI.

Source : Banque de France.

► 3. Demande et obtention de nouveaux crédits d'investissement par les PME au quatrième trimestre 2022

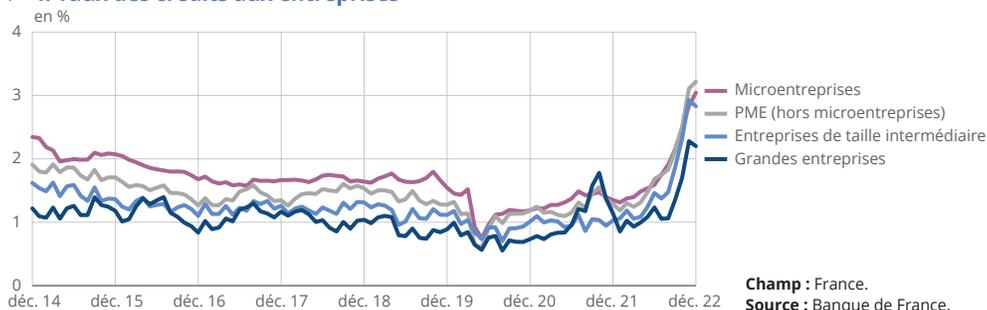


Note : Hors utilisation de lignes de crédits obtenues précédemment.

Champ : France hors Mayotte, PME avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit.

Source : Banque de France.

► 4. Taux des crédits aux entreprises



► 5. Répartition des encours de crédits mobilisés aux PME par classe de risque

